



UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION  
DÉPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIÈRES ET COMPTABLES



## COLLOQUE NATIONAL HYBRIDE

**Le système fiscal algérien à l'épreuve des mutations économiques : entre bilan des réformes et impératifs de modernisation**

**Date**  
Le 16 Novembre 2026

**Lieu**  
Salle de conférences, Sciences Commerciales

# Impôts & fiscalité



### Présidents d'honneur :

**Pr. BOUDA Ahmed**, Recteur de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

**Pr. LAICHE Mohamed**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Sciences de Gestion

### Président du Colloque :

**Dr. GUENDOUZI Mohammed**, MCA, FSECSG.



**Adresse :** Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud MAMMERI, B.P.17 RP, 15000, Tizi-Ouzou (ALGERIE).

**Tel/Fax:** +213 26.11.72.44

## ARGUMENTAIRE

### Le système fiscal algérien à l'épreuve des mutations économiques : entre bilan des réformes et impératifs de modernisation



#### 1. Contexte et justification

La fiscalité occupe une place centrale dans la gouvernance économique de tout État. Elle constitue à la fois l'instrument privilégié de financement des dépenses publiques, un levier de régulation de l'activité économique et un vecteur de redistribution sociale. En Algérie, la question fiscale revêt une dimension particulièrement stratégique dans le contexte actuel de transition économique et de recherche d'un modèle de développement durable, résilient et diversifié, affranchi de la dépendance aux hydrocarbures.

Face aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale, le système fiscal algérien se trouve confronté à des défis structurels de grande ampleur. C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent colloque scientifique, qui ambitionne de dresser un bilan rigoureux des réformes engagées et d'explorer les perspectives d'une modernisation fiscale durable.

##### a) Un système fiscal héritier de réformes successives

Depuis l'indépendance, le système fiscal algérien a traversé plusieurs phases de transformation profondes. Dans les années 1970 et 1980, il était principalement conçu comme un instrument au service d'une économie planifiée, dominée par l'État et le secteur des hydrocarbures. La fiscalité ordinaire y jouait un rôle secondaire, les recettes pétrolières assurant l'essentiel des ressources budgétaires.

La réforme fiscale majeure des années 1990, engagée dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), a profondément reconfiguré l'architecture du système fiscal national : introduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), institution de l'Impôt sur le Revenu Global (IRG) et de l'Impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS), création de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP) et mise en place d'une Direction Générale des Impôts (DGI) modernisée.

Les années 2000 et 2010 ont été marquées par des ajustements progressifs : révision des taux d'imposition, introduction de régimes fiscaux privilégiés, notamment via l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI), aménagement de la fiscalité pétrolière avec la loi sur les hydrocarbures de 2005, et tentatives de simplification des procédures à travers les lois de finances annuelles. Ces réformes ont certes amélioré certains indicateurs, mais elles n'ont pas permis de résoudre définitivement certains dysfonctionnements.

##### b) Une dépendance persistante aux recettes des hydrocarbures

L'un des traits les plus saillants du système fiscal algérien demeure sa vulnérabilité structurelle face aux fluctuations des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux. Malgré des efforts de diversification, la fiscalité pétrolière continue de représenter une part considérable des recettes budgétaires totales, exposant ainsi les finances publiques à une forte volatilité conjoncturelle.

### c) L'ampleur de l'économie informelle et la fragilité de l'assiette fiscale

L'économie informelle constitue l'un des obstacles majeurs à l'efficacité du système fiscal algérien, privant le Trésor public de ressources fiscales substantielles. Cette informalité ne se limite pas aux petits commerces de proximité : elle touche des pans entiers du commerce de gros, de l'immobilier, des transactions en devises et même de certaines activités de services, avec des circuits financiers parallèles qui échappent totalement au contrôle de l'administration fiscale.

À cela s'ajoute une évasion fiscale aux multiples visages : sous-déclaration des revenus, manipulation des prix de transfert par certaines entreprises multinationales, abus de régimes d'exonération et exploitation des lacunes juridiques. Ces pratiques creusent les inégalités fiscales entre contribuables et alimentent un sentiment d'injustice qui affaiblit durablement le consentement à l'impôt. La lutte contre ces phénomènes exige non seulement un renforcement des capacités de contrôle, mais aussi une réforme en profondeur des incitations à la formalisation et une amélioration de la relation de confiance entre l'administration fiscale et les contribuables.

### d) Une modernisation administrative encore inachevée

La modernisation de l'administration fiscale algérienne a connu des avancées réelles au cours des deux dernières décennies : déploiement progressif de la télédéclaration et du télépaiement, création des centres des impôts et centre de proximité (CDI et CPI). Cependant, ces progrès demeurent insuffisants au regard des enjeux contemporains.

La dématérialisation des procédures fiscales reste partielle, l'interconnexion entre les bases de données de la DGI, de la Direction Générale des Douanes (DGD), de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) et du cadastre demeure limitée. Par ailleurs, les ressources humaines de l'administration fiscale nécessitent une montée en compétences continue, pour faire face aux nouveaux défis.

### e) Les défis de la fiscalité des entreprises et de l'attractivité des investissements

La fiscalité des entreprises est au cœur des préoccupations des acteurs économiques algériens et étrangers. Malgré l'existence d'un dispositif d'incitations fiscales relativement développé (exonérations temporaires d'IBS, avantages accordés dans les zones à promouvoir, régimes dérogatoires pour certaines activités), les investisseurs se heurtent encore à une instabilité du cadre fiscal, à une multiplicité des taxes et contributions parafiscales, et à des lourdeurs procédurales qui alourdissent la charge fiscale effective.

Dans le même temps, la nécessité de développer des régimes fiscaux spécifiques pour les secteurs émergents (startups, économie numérique, énergies renouvelables) et de rationaliser la fiscalité sectorielle (hydrocarbures, agriculture, tourisme) s'impose comme un chantier prioritaire pour accompagner la stratégie nationale de diversification économique. La loi de finances 2023 a certes introduit des mesures favorables aux jeunes entrepreneurs et aux startups labellisées, mais l'écosystème fiscal de l'innovation demeure encore embryonnaire.



## f) Une intégration progressive aux standards fiscaux internationaux

L'Algérie est engagée dans un processus progressif d'alignement de son système fiscal sur les normes internationales. Elle a souscrit à plusieurs conventions fiscales bilatérales visant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale internationale. Cependant, l'intégration aux mécanismes multilatéraux tels que l'échange automatique d'informations fiscales (norme CRS de l'OCDE) demeure partiel et nécessite d'importants ajustements législatifs, institutionnels et techniques.

La mondialisation économique et le développement de l'économie numérique posent par ailleurs de nouveaux défis fiscaux auxquels le cadre légal algérien n'est pas encore pleinement préparé : taxation des plateformes numériques, lutte contre l'optimisation fiscale agressive des multinationales opérant sur le territoire national. L'adhésion au cadre inclusif BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) de l'OCDE, constituent des enjeux de première importance pour la politique fiscale algérienne des prochaines années.

## 2. Objectifs du colloque

Le présent colloque scientifique se fixe les objectifs suivants :

- Dresser un bilan analytique et critique des réformes fiscales engagées en Algérie depuis les années 1990, en évaluant leurs effets sur les recettes publiques, l'équité fiscale et la compétitivité économique ;
- Identifier les dysfonctionnements persistants du système fiscal algérien et proposer des pistes de réforme fondées sur des analyses académiques rigoureuses et des expériences comparées ;
- Examiner les conditions d'une modernisation effective de l'administration fiscale, notamment à travers la numérisation des procédures, l'exploitation des données massives et le renforcement du capital humain ;
- Analyser les enjeux de la fiscalité internationale et les défis posés par l'économie numérique pour le système fiscal algérien ;
- Favoriser le dialogue interdisciplinaire entre chercheurs, experts fiscaux, praticiens, représentants de l'administration fiscale autour des priorités de la politique fiscale nationale ;
- Contribuer à l'enrichissement de la réflexion académique nationale sur les finances publiques et la fiscalité, dans une perspective de publication des travaux sélectionnés dans des revues scientifiques spécialisées.

## 3. Problématique centrale

« Dans quelle mesure les réformes fiscales engagées en Algérie répondent-elles aux exigences d'un système fiscal moderne, efficace et équitable, et quelles transformations structurelles sont nécessaires pour relever les défis de la diversification économique, de la lutte contre l'informel et de l'intégration aux standards fiscaux internationaux ? »



## 4. Axes thématiques du colloque

Les travaux seront organisés autour des six axes scientifiques suivants :

### Axe 01

#### Analyse, bilan et perspectives des réformes de la fiscalité des entreprises et attractivité des investissements

Cet axe examine l'impact des réformes fiscales sur la compétitivité des entreprises algériennes et l'attractivité du territoire national pour les investissements directs. Il interroge les régimes d'incitation fiscale (exonérations, abattements, zones franches), leur cohérence avec le Code des investissements, leur efficacité en matière de création d'emplois et de diversification économique. Il analyse également la fiscalité des PME/TPE, le régime du forfait, le régime réel et simplifié.

### Axe 02

#### Digitalisation et modernisation de l'administration fiscale

Cet axe analyse l'état d'avancement de la transformation numérique de l'administration fiscale, de l'efficacité du déploiement de la télédéclaration et du télépaiement, de l'interconnexion des bases de données fiscales, douanières et sociales. Il s'intéresse également aux obstacles organisationnels, humains et techniques qui freinent la dématérialisation complète des procédures fiscales en Algérie.

### Axe 03

#### Élargissement de l'assiette fiscale, économie informelle et évasion fiscale

Cet axe interroge les stratégies déployées pour intégrer l'économie informelle dans le champ fiscal et lutter efficacement contre l'évasion et la fraude fiscales. Il aborde les mécanismes d'identification et de recensement des contribuables, la réduction des dépenses fiscales injustifiées, les prix de transfert, l'optimisation fiscale agressive et les outils juridiques et administratifs disponibles. Une attention particulière est portée au civisme fiscal et aux conditions sociales du consentement à l'impôt.

### Axe 04

#### Fiscalité sectorielle : enjeux et perspectives

Cet axe explore les régimes fiscaux propres à certains secteurs stratégiques de l'économie algérienne : fiscalité pétrolière et gazière (loi sur les hydrocarbures, redevances, taxe sur les profits), fiscalité agricole et rurale, fiscalité du secteur numérique et des plateformes en ligne, régime fiscal des startups et de l'innovation, ainsi que la fiscalité des activités touristiques et culturelles. Il évalue l'adéquation de ces régimes sectoriels aux objectifs de développement national et de diversification économique.



## Axe 05

### Fiscalité algérienne à l'épreuve des standards internationaux

Cet axe situe les réformes fiscales algériennes par rapport aux normes et bonnes pratiques internationales : projet BEPS de l'OCDE, échange automatique d'informations (EAI), transparence fiscale, conventions fiscales bilatérales et multilatérales. Il examine le degré de conformité du système fiscal algérien aux standards de gouvernance fiscale mondiale et propose des pistes d'alignement progressif, tout en tenant compte des spécificités du contexte national et des impératifs souverains de la politique fiscale.

## Axe 06

### Fiscalité locale et finances des collectivités territoriales

Cet axe s'intéresse à la fiscalité locale qui constitue le socle financier de l'autonomie des collectivités territoriales. En Algérie, le système de financement des collectivités locales repose sur une combinaison de fiscalité propre, de transferts de l'État et de dotations budgétaires. Il s'intéresse à l'inventaire et l'analyse des impôts et taxes à caractère local (taxe foncière, taxe d'assainissement, etc.) et évaluation de leur rendement effectif. Il s'agit aussi d'identifier le rôle des incitations fiscales locales dans l'attractivité des zones à promouvoir, articulation entre fiscalité nationale et fiscalité locale dans les dispositifs d'investissement.

## 6. Conditions de participation

- La participation au colloque est ouverte aux enseignants universitaires, chercheurs, doctorants et professionnels du domaine.
- Les communications doivent être préparés particulièrement dans les axes du colloque.
- La recherche doit être caractérisée par la rigueur scientifique, l'originalité et l'utilisation de bonnes références.
- Les communications ne doivent pas être publiées antérieurement ou présentées dans d'autres événements scientifiques.
- Les langues de la rédaction des communications sont : l'arabe, le français ou l'anglais.
- Le nombre de pages de la communication ne doit pas dépasser 20 pages (A4), y compris les annexes et les références bibliographiques.
- Les communications doivent contenir un résumé dans la langue de rédaction ainsi que dans une autre langue (arabe, français ou arabe).
- Style de rédaction pour la communication rédigée en arabe : Sakkal Majalla, taille 16 et un interligne de 1.15. Pour la communication rédigée en français et en anglais : TIMES NEW ROMAN et taille 12.

Note : Les communications sélectionnées feront l'objet d'une publication dans les actes du colloque. Les meilleures contributions pourront être soumises pour l'élaboration d'un ouvrage collectif avec ISBN.



## 7. Modalités de soumission

Les auteurs sont invités à se conformer au calendrier ci-dessous et envoyer la version intégrale de leurs communications ainsi que la fiche de participation à l'adresse mail suivante [colloque\\_fiscalite2026@ummto.dz](mailto:colloque_fiscalite2026@ummto.dz)

## 8. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées par le Comité Scientifique selon les critères suivants :

- Pertinence par rapport aux axes du colloque
- Originalité et apport scientifique
- Rigueur méthodologique
- Qualité de la rédaction et clarté de l'argumentation

## 9. Dates à retenir

15/09/2026	Date limite de réception des résumés conformément à la fiche de proposition de communication ci-dessous par courriel à la boîte mail du colloque
03/10/2026	Réponse aux intervenants par le comité scientifique concernant l'acceptation des propositions de communications
07/11/2026	Réception des textes complets
08/11/2026	Confirmation finale de participation
16/11/2026	Tenue du colloque

## COMPOSITION DES COMITES DU COLLOQUE

### Présidence du Comité Scientifique

Nom & Prénom	Grade / Titre	Qualité	Établissement
FERNANE Djamilia	MCA	Présidente	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MADOUCHE Yacine	MCA	Co-Président	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

### Membres du Comité Scientifique

Nom & Prénom	Grade / Titre	Établissement
ACHIR Mohamed	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
AKKOUL Jugurtha	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ASSOUS Nassima	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ABRIKA Belaid	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
AIT TALEB Abdelhamid	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Adresse : Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université Mouloud MAMMERI, B.P.17 RP, 15000, Tizi-Ouzou (ALGERIE).

Tel/Fax: +213 26.11.72.44



ALLEK Saifa	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ALLAG Yacine	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
AMEZIANE Louiza	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ARKOUB Ouali	Professeur	Université de Boumerdes
BATACHE Abderrahmane	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BEKOUR Farida	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BELGAID Lynda	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BENAMARA Karima	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BERBAR Mouloud	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BOUABBACHE Aissa	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BOUCHAKOUR Souad	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BOURKKACHE Ferroudja	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BOZZA Salah	Professeur	Université de Bordj Bou Arreridj
CHERIGUI Djaafar	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
CHIKH-AMENACHE Sabrina	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
CHIKH-BOUBEGHELA Nabila	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BOUKRIF Moussa	Professeur	Université de Béjaïa
CHENANE Arezki	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
DAHAK Abdennour	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
DAKHANE Hassyna	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
GHEDDACHE Lyes	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
GUELMINE Med Hichem	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
GUEMMADI Takoua	MCA	Université de Tebessa
GUENDOUDI Brahim	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
GUERCHOUH Mouloud	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMMACHE Souria	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMDAD Toufik	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMAZ Tahar	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
IGUERGAZIZ Wassila	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KABENE Ahmed	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KARA Rabah	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KARAOUI Ahlem	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KEHRI Samir	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KHAMES Abdenour	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
LEGHIMA Ep. AISSAT Amina	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

MATMAR Dalila	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MEKACHER Amal	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MESSAOUI Fatiha	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MOULAI Kamel	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MOUMOU Ouerdia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MOUSSAOUI Abdehakim	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
OUAMAR Sabria	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
OUARAB ALI	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
OUCHALAL Houria	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
OUCIF FAIZA Kheireddine	MCA	Université d'El Oued
OUSSAID Aziz	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
RACHEDI Akila	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
RASSOUL Nadia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
REZKI Mohamed	Professeur	Université de Bordj Bou Arreridj
SADOUD Ahmed	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SAHALI Nourredine	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SAOUDI Nadia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SALMI Madjid	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SAM Hocine	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SEBAA Ahmed Salah	MCA	Université d'El Oued
SI AMER Hadjira	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SI SALAH Karima	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SIDI MAMAR Lydia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SI MANSOUR Farida	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SMADI Amina	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SOUKI Hakima	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
TESSA Ahmed	Professeur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
TADJINE Radhia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ZAIDI HASSIBA	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ZELLAL Ahlem	MCA	Université d'Alger 03
ZEMERLI Radhia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ZERKHEFAOUI Lyes	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ZOURDANI Safia	MCA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

## Présidence du comité d'organisation

Nom & Prénom	Grade / Titre	Qualité	Établissement
BOUZIDA Zahia	MCA	Présidente	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MALEK Nadir	MCB	Co-Président	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

## Membres du Comité d'organisation

Nom & Prénom	Grade / Titre	Établissement
ANICHE Arezki	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
ARHAB Samir	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BABOU Omar	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BEHIANI Ridha	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BELHOCINE Hamid	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BEN BOUZID Badreddine	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
BERKANI Chabane	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
DJELLOUT Fatima	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
DEBBAL Dahbia	Docteur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
FERHAT Mohand	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
FERRAT Massilva	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
FERRAT Merzouk	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
FIRLAS Mohamed	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
GUERMAH Hayet	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
LOUNACI Djamilia	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HADJOU Aziz	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMDAD Anis	Docteur	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMMACHE Mohand	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAMOUR Djamilia	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HANTALA Akli	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
HAROUZ Lynda	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KHALDI Lazhar	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KHIARI Mounir	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
KOUDACHE Lynda	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
LHADJ MOHAND Moussa	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
LIMANI Ratiba	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MAHTOUT Idir	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MARSEL Fatima	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MAMERI Nardjesse	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
MOULA Assia	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
NAILI Nassima	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
NAIT DJOUDI Yamina	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
REDJOUANI Yacine	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SAHNOUNE Mohand	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
SEDDIKI Abderrahmane	MCB	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
TIFRANI Souad	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
TIHAMOUNINE Toufik	Doctorant	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
YAMOUN Karim	MAA	Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou